



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 3^e TRIMESTRE 2016
VOLUME 38, N^o 9
SEPTEMBRE 2016

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

FÉLICITATIONS À NOS ATHLÈTES OLYMPIQUES!

Que d'émotions ils nous ont fait vivre à Rio les Andréanne Langlois, Raphaël Gagné et Ryan Cochrane! Certes, ils ne reviennent pas la médaille au cou, mais ils peuvent se vanter d'y avoir concouru et d'avoir tout donné. Les Jeux olympiques, seuls les meilleurs au monde y participent et les NÔTRES en sont! Mille fois bravo à vous trois, vous pouvez être fiers de vous!



Même s'il n'a pas obtenu le résultat qu'il souhaitait, Raphaël Gagné a tout donné sur les sentiers brésiliens. Photo prise par son coéquipier Léandre Bouchard à quelques heures de sa course.



En kayak, Andréanne Langlois et ses coéquipières Émilie Fournel, Genevieve Orton et KC Fraser ont terminé huitièmes dans la finale du K4 500 m féminin.



En kayak, Ryan Cochrane, à l'avant, et Hugues Fournel ont terminé huitièmes dans la finale du K2 200 m masculin.

LE REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES ET DE TOURISME DE LAC-BEAUPORT PRÉSENTE LE 40^e TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LAC-BEAUPORT RÉSERVEZ VOTRE VENDREDI 16 SEPTEMBRE!

Le Regroupement du Lac et son président d'honneur M. Bruno Lévesque, associé-propriétaire de Lévesque-Lavoie avocats, vous invitent au 40^e tournoi de Lac-Beauport qui aura lieu le vendredi 16 septembre prochain, au club de golf Mont Tourbillon. Joignez-vous à nous afin de soutenir le milieu sportif, culturel et communautaire de notre magnifique municipalité.

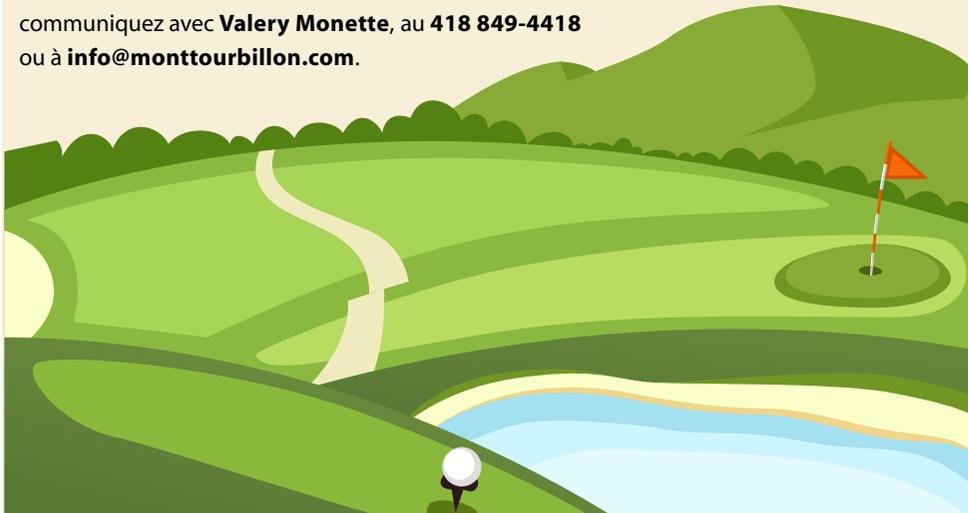
Cette année, des départs de type «shotgun» et de nombreuses surprises vous attendront tout au long du parcours afin de vous faire passer une superbe journée! Les golfeurs seront particulièrement choyés, cette année, sur les divers trous animés par quelques-uns de nos partenaires: Sentier du Moulin, France Bouchard photographe, IGA et plusieurs autres.

Les trois organisations qui se partageront les bénéfices du tournoi sont:

- La Maison des jeunes Le Cabanon
- AcrobatX
- Le Regroupement du Lac

Le coût de participation est de 165 \$ par joueur et de 600 \$ par quatuor. Différentes possibilités de commandites ou de dons sont aussi offertes, notamment la commandite d'un trou à 200 \$ ou l'inscription à titre de commanditaire majeur de l'événement à 1 250 \$.

Pour obtenir plus d'information, pour les commandites ou les inscriptions, communiquez avec **Valery Monette**, au **418 849-4418** ou à **info@monttourbillon.com**.



Nos kayakistes Andréanne Langlois, Ryan Cochrane et Hugues Fournel accompagnés de Mark De Jonge, Émilie Fournel, Genevieve Orton et KC Fraser. Des gens heureux!



RAPPEL 3^e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES : 1^{ER} OCTOBRE 2016

Vous pouvez payer de différentes façons :

- À la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant
- À la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres, inscrit sur le coupon de versement en bas de votre facture annuelle.

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.

Des frais de rappel de 10 \$ seront imposés pour taxes impayées.

Information : 418 849-7141, poste 226



à surveiller :

OFFRE D'EMPLOI	PAGE 3
SPORTS DE GLACE	PAGE 4
SENTIERS DU MOULIN	PAGE 7



RÉSUMÉ SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 JUILLET 2016

Adoption

- Règlement général 652-01 - Règlement amendant le Règlement 652 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2016
- Retrait du RCI du projet de développement domiciliaire Mont St-Castin
- Retrait du RCI du projet de développement domiciliaire Domaine du Moulin
- Retrait du RCI du projet de développement domiciliaire Des Parulines
- Retrait du RCI du projet de développement domiciliaire Quartier Exalt
- Retrait du RCI du projet de développement domiciliaire Mont Écho
- Retrait du RCI du projet de développement domiciliaire Boisé de la Seigneurie



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 12 septembre 2016, à 19 h 00 à la salle Philippe Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : accepter que le garage devienne attenant au bâtiment principal, avec une marge latérale de 2,8 mètres contrairement aux 6,1 mètres requis au règlement de zonage.

Terrain ciblé : 6, chemin des Buis, lot numéro 1 820 560.

Règlement concerné : zonage numéro 09-207

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 19^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 3 octobre 2016, à 19 h 00 à la salle Philippe Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : accepter la construction d'un garage détaché implanté devant la façade de la résidence.

Terrain ciblé : 245, chemin du Tour-du-Lac, lot numéro 1 497 551.

Règlement concerné : zonage numéro 09-207

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 19^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 12 septembre 2016, à 19 h 00 à la salle Philippe Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : accepter la subdivision d'un terrain dont la largeur est inférieure au minimum requis.

Terrain ciblé : lots numéro 5 454 212 et 1 498 223 – Accès par le chemin de la Passerelle.

Règlement concerné : lotissement numéro 09-194

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 19^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

Calendrier des collectes

Septembre 2016

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre 2016

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 12 septembre 2016, à 19 h 00 à la salle Philippe Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : accepter que l'allée d'accès de la propriété soit construite dans une pente supérieure à 30 %, sur une superficie de plus de 900 mètres carrés, contrairement à l'article 297, des dispositions applicables dans les fortes pentes du règlement de zonage numéro 09-207.

Terrain ciblé : chemin du Bord-de-l'Eau, lot numéro 4 067 030.

Règlement concerné : zonage numéro 09-207

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 19^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 12 septembre 2016, à 19 h 00 à la salle Philippe Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : accepter que l'allée d'accès de la propriété soit construite dans une pente supérieure à 30 %, sur une superficie de plus de 900 mètres carrés, contrairement à l'article 297, des dispositions applicables dans les fortes pentes du règlement de zonage numéro 09-207.

Terrain ciblé : chemin du Bord-de-l'Eau, lots numéro 4 067 031 et 4 067 032.

Règlement concerné : zonage numéro 09-207

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 19^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier



OFFRE D'EMPLOI: SURVEILLANT(E) EN LOISIRS

Poste occasionnel, 8 heures par semaine

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste de surveillant(e). Il s'agit d'un poste occasionnel de 8 heures par semaine.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du coordonnateur aux programmes de loisirs, le titulaire a la responsabilité d'accompagner les enfants de l'école Montagnac après les heures de classe aux activités parascolaires organisées par la Municipalité de Lac-Beauport, et ce, entre 15 h et 17 h.

La personne retenue devra effectuer, entre autres, les tâches suivantes :

- Assurer l'accompagnement des groupes de jeunes vers le centre communautaire et le chalet des loisirs pour les cours se déroulant à ces endroits afin d'assurer un déplacement sécuritaire
- En collaboration avec les formateurs de cours et d'activités, prendre les présences pour les cours et les activités après l'école afin de s'assurer que tous les jeunes sont présents à leurs activités, puis valider avec le service de garde si les absents sont à l'école
- Surveiller les jeunes lorsque les parents ne sont pas arrivés après les activités
- S'assurer que le professeur est entré dans le local avant de laisser entrer les enfants
- Être disponible lors d'événements spéciaux et sur demande

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Cours de premiers soins
- Avoir des bases d'animation
- Faire preuve de tact et de courtoisie, aimer travailler auprès de la population et les jeunes

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire est du lundi au jeudi de 15 h à 17 h.

POSTULER

Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt de l'appliquant(e) et être acheminé à l'attention de :

M. Frédéric Giguère, à la Municipalité de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1** ou par télécopieur au **418 849-0361** ou par courriel à **fgiguere@lacbeauport.net**, **au plus tard le 9 septembre 2016** en indiquant clairement le titre du poste soit: **Surveillant(e) en loisirs**.

COMPTABILITÉ

Comptabilité et tenue de livres informatisée.
Service de paie. Aucun investissement requis. Idéal pour travailleur autonome ou PME désirant minimiser ses coûts administratifs.

Contactez : **Pierre Canac-Marquis**
Téléphone : **418-952-8208**
Courriel : **canac@ccapcable.com**

Service Régent B. Inc.

Pompes et puits artésiens



Service
Installation
Vente

Résidentiel et commercial

Benoît Bureau, propriétaire
info@serviceregent.com



Licence RBQ : 2545-5577-56

418 849-5614 www.serviceregent.com



Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tel: (418) 849-3182
fax: (418) 849-8765
courriel: helenebergeron_notaire@ccapcable.com



PROGRAMME D'INCITATION AUX sports de glace en arénas

TERRITOIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC. SAISON 2016-2017

Ce programme a pour but de favoriser la participation des jeunes résidents de Lac-Beauport aux sports de glace en arénas sur le territoire de la Ville de Québec pour la saison 2016-2017. Le programme s'adresse à tous les résidents de la Municipalité de Lac-Beauport **âgés de 21 ans et moins** inscrits à un sport de glace intérieur de la Ville de Québec, tel que le hockey, le patinage de vitesse, le patinage artistique ainsi que la ringuette.

Prendre note que votre refus de contacter et de payer la Municipalité pourrait entraîner l'annulation de l'inscription de l'enfant et l'arrêt de l'activité.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter le Service de l'administration et des finances, 418 849-7141 poste 226.

Pour être admissible à l'aide financière, le participant doit être un résident de la Municipalité de Lac-Beauport et doit respecter la procédure suivante :

- 1- Remplir le FORMULAIRE DE PAIEMENT 2016-2017
- 2- Déposer le formulaire ainsi que le paiement à la Municipalité de Lac-Beauport ou par la poste, à l'adresse suivante : 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1

Paiement : chèque, argent comptant, Visa, Mastercard ou paiement direct (Interac)

En fonction de l'adresse de résidence déclarée, le demandeur doit avoir acquitté tout compte de taxes en souffrance ou toute facturation de la Municipalité de Lac-Beauport au moment de la demande.



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

65, chemin du Tour-du-Lac

Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1

SURTARIFICATION

SPORTS DE GLACE PRATIQUÉS À LA VILLE DE QUÉBEC

FORMULAIRE DE PAIEMENT 2016-2017

- Le paiement de la surcharge doit être payé à la Municipalité de Lac-Beauport dès que l'inscription à la Ville de Québec est complétée.
- Le demandeur doit avoir acquitté tout compte de taxes ou toute facturation en souffrance à la Municipalité de Lac-Beauport au moment de la demande pour avoir droit à l'aide financière et ainsi payer le coût net.

Programme d'incitation aux sports de glace en arénas sur le territoire de la Ville de Québec

	Groupe d'âge	Surcharge de la Ville de Québec	Aide financière - Municipalité de Lac-Beauport	Coût net à payer à la Municipalité de Lac-Beauport
Saison complète	Moins de 5 ans	388 \$	148 \$	240 \$
	5 à 21 ans	774 \$	294 \$	480 \$
Demi-saison	Moins de 5 ans	194 \$	74 \$	120 \$
	5 à 21 ans	388 \$	148 \$	240 \$

Prénom et nom	Indiquez le sport	Date de naissance	Réservé à l'administration
1 ^{er} enfant		___/___/___	\$
2 ^e enfant		___/___/___	\$
3 ^e enfant		___/___/___	\$
Courriel: _____@_____		Total:	_____ \$
Adresse: _____		Municipalité: Lac-Beauport	Code postal: _____
Nom du parent payeur: _____		Tél. rés.: _____	Tél. bur.: _____
Mode de paiement: par chèque <input type="checkbox"/> en argent <input type="checkbox"/> paiement direct <input type="checkbox"/> carte de crédit (VISA / MASTERCARD) <input type="checkbox"/>		N° de carte: _____ Date d'expiration: ___/___/___	
SIGNATURE _____		Date: ___/___/2016	

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LAC-BEAUPORT

Vous vous sentez seuls ? Vous aimeriez rencontrer des gens ? Joignez-vous aux activités de l'âge d'or de Lac-Beauport organisées dans le local de la Vieille bûche au Centre de plein air Le Saisonnier (78, chemin du Brûlé).

Tous les mardis, nous jouons aux cartes, bridge, whist, Charlemagne, canasta, etc. Il y a aussi une table de billard à notre disposition.

Une fois par mois, le Club organise un bingo, des soupers amicaux et un dîner dans un des restaurants de Lac-Beauport.

Pour connaître l'horaire des activités, contactez madame Ghislaine Lepage Alain, présidente, au 418 849-6910. Il nous fera plaisir de vous compter parmi nous !

Lac-Beauport
Clinique Dentaire
Posan Valois
418 849-7101
1, chemin du Gocendard, voisin du Centre de la Vieillesse
Ouvert le jour et le soir

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

PIERRE CLAVET

Arpenteur-géomètre

Bureau : **849-2657**
Télécopieur : **849-3781**

174, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport, G3B 0T6



BAINS LIBRES

DU 30 SEPTEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2016

TARIFICATION : Résident de Lac-Beauport : GRATUIT (preuve de résidence OBLIGATOIRE)

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE ET DU 11 OCTOBRE AU 18 DÉCEMBRE 2016 *

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	8 h à 9 h 30 (A) 14 h à 15 h (A+) 19 h à 20 h (T)	12 h à 13 h 30 (E) 17 h à 18 h 30 (T)	10 h à 11 h (T) 14 h à 15 h (A+) 17 h à 17 h 55 (F)	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 17 h à 17 h 55 (T)	19 h à 20 h 30 (T)

DU 7 AU 10 OCTOBRE 2016 (CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE) *

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure	13 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	13 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	8 h à 9 h 30 (A) 12 h 30 à 14 h (F) 14 h à 15 h (A+)				17 h à 19 h (F) 19 h à 20 h (A)

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire sans préavis.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage A = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux) F = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre) E = Entraînement (pour les adultes désirant un entraînement plus rapide, soutenu ou intense)



IMPORTANT :
Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

Se procurer la carte au Service des loisirs, 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

LE RETOUR DE L'HORAIRE RÉGULIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI	DIMANCHE
19 h à 20 h 30	13 h à 16 h 19 h à 20 h 30	19 h à 20 h 30	10 h à 11 h 30 13 h à 16 h	10 h à 13 h	13 h à 16 h

Lundi 5 septembre, la bibliothèque sera fermée - congé férié de la fête du Travail.

L'horaire régulier reprend mardi 6 septembre.

DES NOUVELLES DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD



Les activités du Club de lecture d'été TD se sont terminées le dimanche 28 août.

Cette année, 115 enfants se sont inscrits, ce qui en fait un beau succès de lecture pour cette activité estivale.

Voici les gagnants des tirages hebdomadaires des semaines du :

Lundi 18 juillet: Laurence Fortier (11 ans)

Lundi 25 juillet: Abigaëlle Hébert (7 ans)

Lundi 1^{er} août: Maxime Harvey (11 ans)

Les noms des gagnant(e)s du tirage du 8, 15, 22 et 29 août seront publiés dans la prochaine Chronique, de même que les noms des gagnants du tirage final.

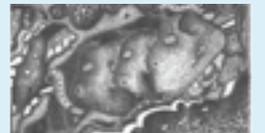
Félicitations aux gagnant(e)s. Bonne chance à tous et à toutes pour les autres tirages!



EXPOSITION ŒUVRES D'ÉRIC SIMARD

Du 6 septembre au 2 octobre, les œuvres de l'artiste Éric Simard seront exposées à la bibliothèque l'Écrin.

Éric Simard est un résident de Ste-Brigitte-de-Laval. Il étudie les arts depuis le milieu des années 80. À l'aube de la quarantaine, il s'est mis à la recherche d'un dessin qui serait unique en son genre. Il a donc travaillé pendant les cinq dernières années sans utiliser la couleur. Aujourd'hui, il reprend graduellement ses pastels pour les marier aux espaces et aux lignes qui lui sont apparus durant ces années de noir et de blanc.



Cette exposition sera donc composée d'une quinzaine d'œuvres, dont la moitié sera en noir et blanc faite d'encre et de crayons gras. Celles en couleurs sont faites de pastels gras ou secs selon le cas.

Venez découvrir ses œuvres durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

C'EST LE RETOUR DE L'ACTIVITÉ DE L'HEURE DU CONTE



C'est le samedi 24 septembre qu'aura lieu la première activité de l'heure du conte de l'automne. Pour cette occasion, Nadine et Julie prépareront une heure du conte amusante accompagnée d'un bricolage pour les petits de 3 ans et plus.

QUAND : le samedi 24 septembre à 10 h

OÙ : à la bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village

POUR : les enfants âgés de 3 ans et plus

Activité gratuite - places limitées

Inscription obligatoire avant le jeudi 22 septembre

à la bibliothèque, par téléphone au 418 849-7141, poste 282, ou par Internet à bibliothequeecrin@lacbeauport.net.

(Information exigée lors de l'inscription : le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone).



LE CLUB DE CANOË-KAYAK LAC-BEAUPORT CHAMPION DE LA SAISON!

Le calendrier des activités officielles du Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport a pris fin le 21 août lors des Championnats provinciaux bantam et moins qui se tenaient à Sherbrooke. À n'en pas douter, avec tous ses jeunes athlètes talentueux, le club de Lac-Beauport est un véritable vainqueur.

«Bravo à tous les athlètes qui ont contribué à remporter les bannières des Championnats provinciaux bantam et moins, et bravo aussi à notre super équipe de coachs! Quelle belle façon de clore la saison!» Voilà ce que l'on pouvait lire sur la page Facebook du CCKLB. Le sourire était sur toutes les lèvres au terme de ces Championnats.



Plus tôt en août, du 5 au 7, c'est au Bassin olympique à Montréal que se tenaient les Championnats provinciaux midget et plus. Plusieurs podiums et titres de champion provincial ont été obtenus! Ces championnats servaient aussi de qualification pour les Championnats canadiens. Ainsi, le club a obtenu plus de 45 entrées pour les diverses courses qui se sont tenues fin août à Dartmouth, Nouvelle-Écosse. Les résultats n'étaient pas encore connus au moment d'aller sous presse.



Le club a encore fait de nombreux podiums lors des Jeux du Québec qui se déroulaient du 18 au 25 juillet! En effet, les 16 kayakistes et canoëistes sélectionnés sont revenus au club avec un total de 17 médailles.

Enfin, félicitations à Anna Roy-Cyr et à sa coéquipière Tess Peterman qui ont terminé 4^{es} en C-2 500 m aux Championnats du monde junior qui se tenaient cette année à Minsk en Biélorussie. Bravo également à Pierre-Luc Poulin et à tout son équipage pour cette 6^e place en K-4 1000 m U23 à cette même compétition!





MAISON DES JEUNES LE CABANON

Voici déjà le temps de la rentrée!

Comme à l'habitude, la Maison des jeunes est remplie d'idées et de projets pour les jeunes.

À mettre à votre agenda!

SOUPER PIZZA GRATUIT POUR LA RENTRÉE:

Vendredi 9 septembre à 18 h : inscription obligatoire pour avoir assez de pizzas pour tous!

ON DÉFI-LE TALENT:

29 septembre et 5 octobre à 18 h : inscription obligatoire

Nous voilà déjà dans la préparation de l'édition 2016 de Défi-le Talent Lac-Beauport. Si vous connaissez des jeunes qui ont un talent à partager, c'est une expérience de scène positive à ne pas manquer. En plus, il y a 1 000 \$ en bourse pour les encourager dans leur art!

Merci à la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg qui est un partenaire majeur dans l'organisation cette année!

VENDREDI DE LA RELÈVE:

Tous les vendredis de 15 h 30 à 17 h 30, la Maison des jeunes ouvrira ses portes exclusivement aux jeunes de 11-12 ans pour leur permettre de connaître la Maison des jeunes et de s'y impliquer!

Plein d'activités sont au menu à la MDJ. Nous avons une belle programmation planifiée. Vous êtes invité à venir nous visiter pour connaître les lieux, l'équipe et les activités à venir!

NOS HEURES D'OUVERTURE :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16h - 21h	16h - 21h	16h - 21h	15h 30 à 17h 30 (11-12 ans) 17h 30 à 22h (12-17 ans)	(occasionnel)

Pour plus d'information, visitez notre site Internet ou appelez-nous!

www.mdjlecabanon.com 418 841-0707



NOUVEAU BÂTIMENT DE SERVICE AUX SENTIERS DU MOULIN

Pour faire suite à vos nombreuses questions, voici les nouvelles concernant la construction du nouveau bâtiment de service aux Sentiers du Moulin (SDM). Les équipes de professionnels se sont succédées sur le terrain pour s'assurer que nos changements proposés sont en lien avec les demandes les plus rigoureuses en terme environnemental. Nous ne vous cachons pas que c'est un défi de taille étant donné la vétusté des installations présentes et les nombreux cours d'eau.

Somme toute, le dossier avance bien et nous croyons toujours possible d'obtenir notre permis avant le 20 octobre, date d'entrée en vigueur du RCI. Les appels d'offres en construction se feront via le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pendant le mois de décembre pour ainsi amorcer la construction au printemps 2017.

Prévente ski de fond

Eh oui, nous sommes déjà à préparer notre saison hivernale! La nouvelle équipe des SDM s'affaire présentement à travailler sur la nouvelle grille tarifaire, et une offre de billets de saison en prévente vous sera proposée d'ici la fin du mois. Suivez-nous sur Facebook ou venez nous visiter sur place.

Horaire de septembre

Voici l'horaire modifié pour le mois de septembre:

Lundi au samedi : 8 h à 19 h
Dimanche : 9 h à 17 h

Le billet de soirée débutera à 17h au lieu de 18h.



PACTE D'AMITIÉ FAMILLES D'ACCUEIL RECHERCHÉES

Du 24 au 30 septembre prochain, nous recevons des ami(e)s français pour le 25^e anniversaire du Pacte d'amitié. Pour cette occasion, nos visiteurs seront logés chez des familles d'accueil de Lac-Beauport. Actuellement, il nous manque deux familles d'accueil. Si vous souhaitez les accueillir ou avoir plus d'information à ce sujet, contactez:

Michel Lefebvre, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

418 849-7141, poste 233

1 000\$
EN BOURSE
À GAGNER!

Desjardins
Caisse populaire
de Charlesbourg

CCAP
CABLE • DOM
TÉLÉVISION • TÉLÉPHONE • INTERNET

Le Cabanon
MAISON DES JEUNES DE LAC-BEAUPORT

• TALENTS RECHERCHÉS •

AUDITIONS

CONCOURS
DÉFI-LE TALENT

29 SEPTEMBRE À 18H & 5 OCTOBRE À 18H

POUR LES 11-17 ANS

OUVERT AUX RÉSIDENTS DU TERRITOIRE
COUVERT PAR LA CCAP

INSCRIPTIONS: MDJLECABANON@GMAIL.COM

PARCOURS 51-52 - LAC-BEAUPORT

52

Vers Québec & Sainte-Foy

51

Vers Québec

51

Vers Sainte-Foy

Direction	Arrêt	Heure
Débarquement seulement	Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	7:40
	Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	7:45
	46, Chemin du Village (Centre communautaire)	7:50
	Chemin du Brûlé * (Archibald)	7:53
	Aut. Laurentienne / Rue de la Maréchaussée (Parc Victoria - Arrêt RTC)	8:15
	Rue Dorchester / Boul. Charest (Arrêts RTC)	8:20
	Ave Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC)	8:25
	Boul. René-Lévesque Ouest / Ave Belvédère (Arrêts RTCTC)	8:35
	Avenue du Séminaire / Avenue de la Terrasse	8:45
	Avenue de la Médecine / ch. des Quatre-Bourgeois (Cégep de Ste-Foy)	8:50
Embarquement seulement	Avenue de la Médecine / des Quatre-Bourgeois Quai A (Cégep Sainte-Foy)	16:25
	Ave du Séminaire (Université Laval - Arrêt RTC)	16:30
	Boul. René-Lévesque Ouest / Avenue Belvédère (Arrêt RTC 1575)	16:40
	Ave Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC 2664)	16:53
	de la Couronne / Boul. Charest (Arrêts RTC 1138)	17:00
	Aut. Laurentienne / Rue des Embarcations (Parc Victoria - Arrêt RTC 1201)	17:05
	Chemin du Brûlé * (Archibald)	17:30
	46, Chemin du Village (Centre communautaire)	17:35
	Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	17:40
	Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	17:45

TCJC
Transport collectif
de la Jacques-Cartier

TRACÉ AMÉLIORÉ
À L'UNIVERSITÉ!

tcjacquescartier.com • 418 844-2160



conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net



Louise Brunet Mairesse
de Lac-Beauport

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1



Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2



Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
Ressources humaines
fbsaillant@lacbeauport.net



Francois-Bernard
Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3



Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4



Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5



Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux
et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6



Sport, loisirs, culture et vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaire de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

séance du conseil

Les prochaines séances du conseil
se tiendront le **12 septembre** et le **3 octobre** à la salle
Philippe Laroche du centre communautaire,
situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Prenez note que la mairie sera fermée
le lundi 5 septembre en raison du
congé de la fête du Travail.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec
Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 340
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • **Tél. : 418 849-7141**
Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244
Réservation de salle poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé
Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



**Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec**

1045, boulevard du Lac
Tél. : 310-4141

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050
Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME
• Aérien 1 800 267-7270
• Maritime 1 800 464-4393

PROCHAINE PARUTION :
7 OCTOBRE 2016

DATE DE TOMBÉE :
22 SEPTEMBRE 2016

Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net

